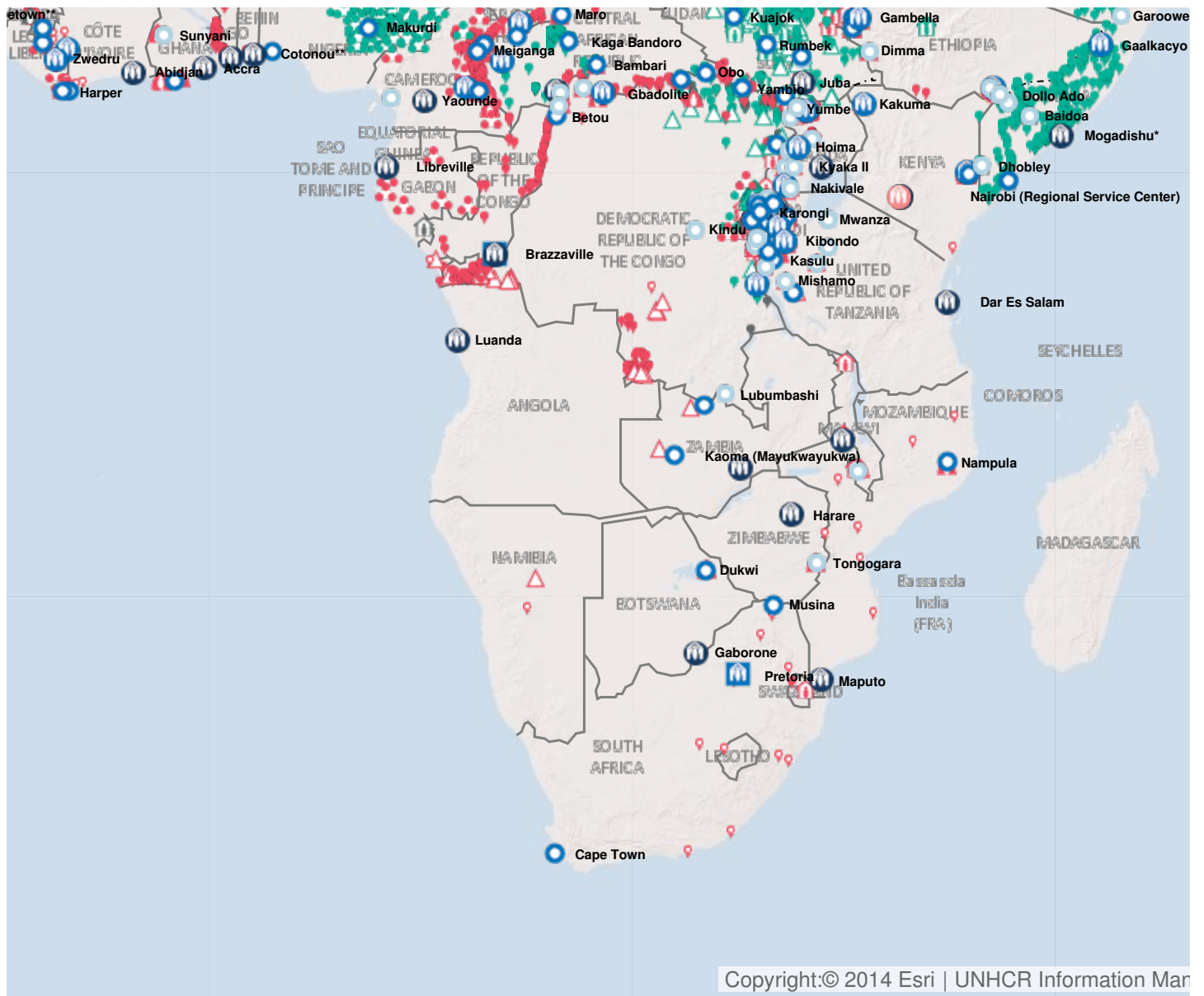


Résumé du plan 2017

Généré le 9/12/2016

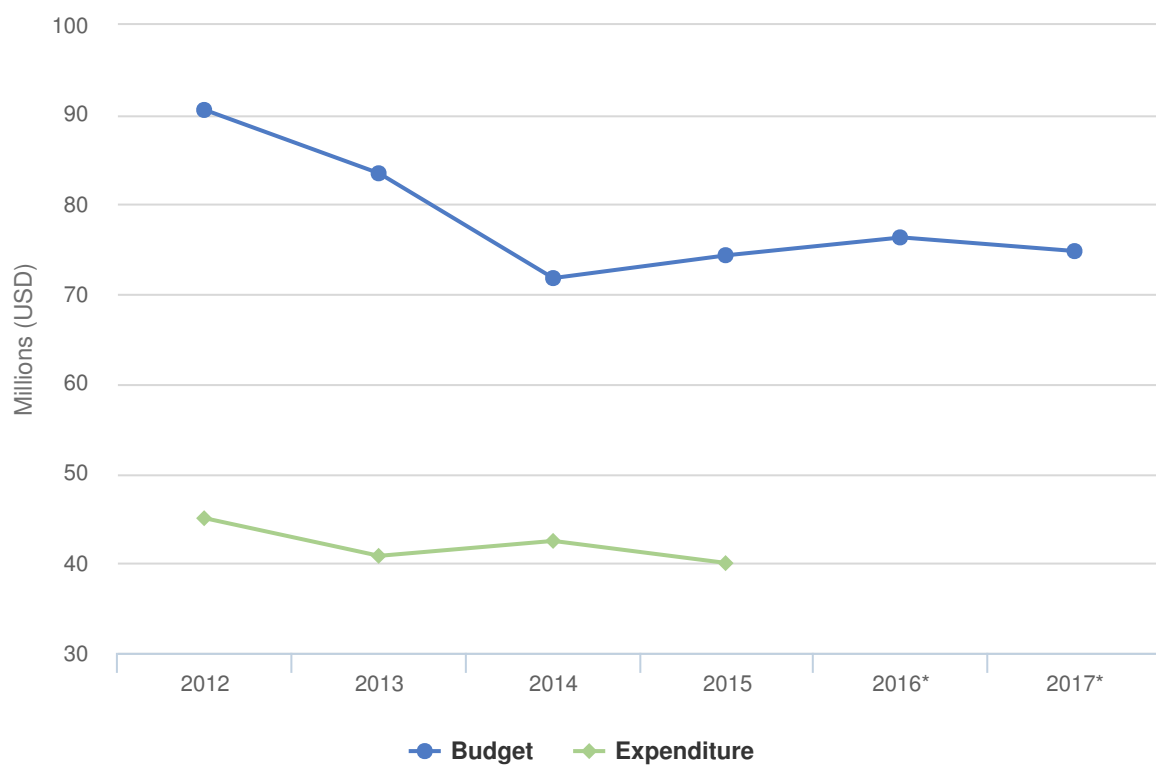
Subregion: Southern Africa

| Afrique du Sud | Angola | Botswana | Comores | Lesotho | Madagascar | Malawi | Maurice | Mozambique | Namibie | Seychelles | Swaziland | Zambie | Zimbabwe |

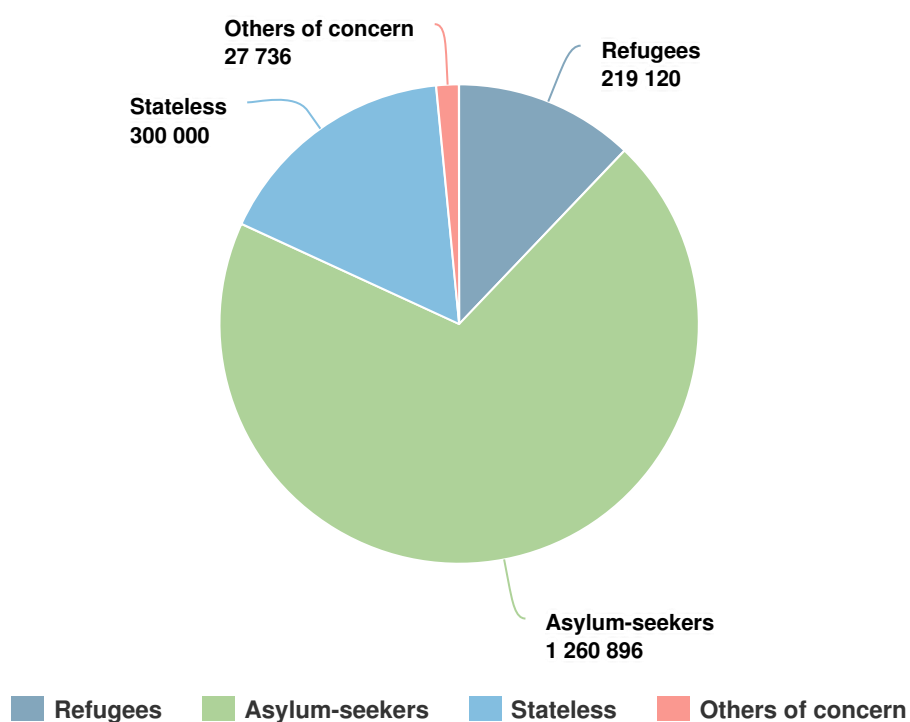


Latest update of camps and office locations 21 Nov 2016. By clicking on the icons on the map, additional information is displayed.

Budgets and Expenditure in Subregion Southern Africa



People of Concern - 2017 [projected]



Environnement opérationnel et stratégie

La sous-région de l'Afrique australe abrite plus de 1,6 million de réfugiés et demandeurs d'asile, principalement originaires de la région des Grands Lacs, de l'Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique ainsi que des pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

L'Afrique australe continue de jouir d'une paix et d'une stabilité relatives. Néanmoins, les séquelles des élections contestées au Mozambique en 2015 ne provoquent encore des déplacements, principalement vers le Malawi et, dans une moindre mesure, le Zimbabwe.

Même si plusieurs pays dans la sous-région connaissent une croissance économique, beaucoup sont encore entravés par les inégalités sociales, la pauvreté, les inondations saisonnières, la sécheresse, les pénuries alimentaires, une protection sociale médiocre, la xénophobie et une prévalence élevée du VIH/sida. Les flux migratoires mixtes mettent à rude épreuve les régimes nationaux d'asile et occasionnent des politiques restrictives envers les migrants et les réfugiés dans l'ensemble de la région.

Si presque tous les pays sont signataires des instruments régionaux et internationaux relatifs aux réfugiés, la plupart d'entre eux maintiennent des réserves concernant la liberté de circulation et l'accès à l'emploi, les mouvements de réfugiés étant principalement circonscrits aux camps et sites d'installation.

Le HCR plaidera pour la signature et la ratification des instruments régionaux et internationaux sur les réfugiés, les apatrides et les déplacés internes, et pour la levée des réserves faites à ces instruments. Il soutiendra la mise au point de cadres juridiques nationaux et fera campagne, en étroite collaboration avec les autorités nationales, pour la prévention de la xénophobie. Parallèlement, il améliorera la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile au sein des mouvements migratoires mixtes, en particulier à l'intérieur de la SADC. Le Haut Commissariat encouragera les solutions alternatives à la détention et trouvera des solutions globales, notamment pour les réfugiés de situations de déplacement prolongé et les anciens réfugiés encore accueillis dans des pays d'asile. Il relèvera les normes d'assistance par l'autonomisation des réfugiés, l'autosuffisance, les moyens de subsistance et la mise en œuvre d'interventions en espèces. Enfin, il encouragera l'application du Plan d'action mondial pour mettre fin à l'apatridie d'ici à 2024.

Réponse et mise en œuvre

Les États insulaires de l'Océan Indien tels que les Comores, Maurice et les Seychelles n'abritent pas un nombre important de réfugiés et de demandeurs d'asile. Le HCR continue de superviser la situation, principalement par le biais de ses partenaires et avec des missions périodiques. Les Seychelles ont demandé l'assistance technique du HCR pour élaborer un cadre juridique national de l'asile qui pourrait servir de modèle à d'autres États insulaires de l'Océan Indien. De plus, les Seychelles se sont engagées à adhérer aux conventions sur l'apatridie avec l'appui technique du HCR.

Le Lesotho accueille 43 personnes relevant de la compétence du HCR qui sont, pour la plupart, autosuffisantes. Le HCR continue de plaider pour l'intégration locale des réfugiés résidant de longue date dans le pays et il assure le renforcement des capacités des autorités pour la détermination du statut de réfugié et la prise en charge des réfugiés et des demandeurs d'asile.

Madagascar abrite 61 réfugiés et demandeurs d'asile. Le HCR poursuit son soutien à Madagascar dans la prise en charge des réfugiés et demandeurs d'asile, avec l'octroi d'une assistance sociale et juridique par un partenaire. De plus, le Haut Commissariat encourage la ratification des conventions sur l'apatridie et l'adoption d'une législation sur la nationalité, et il fournit une assistance technique dans ce sens.

La Namibie compte plus de 3 000 réfugiés et demandeurs d'asile dans le site de réfugiés d'Osire et en milieu urbain. Conformément à sa stratégie de retrait, le HCR distribue des abris, des rations alimentaires et des articles

de secours essentiels à travers son partenaire. Il aide également le Gouvernement à prendre le relais des activités d'assistance. Il épaulé aussi les autorités pour l'intégration locale de 1 600 anciens réfugiés angolais qui sont en passe de recevoir un permis de séjour.

Au Swaziland, le HCR fournit protection et assistance, principalement par l'entremise d'un partenaire, à plus d'un millier de réfugiés et demandeurs d'asile résidant dans le centre de réception de Malindza et en milieu urbain. Il apporte aussi une assistance technique au Gouvernement qui parachève la nouvelle loi relative aux réfugiés et à l'apatridie.

2017 Budget for Southern Africa | USD

Operation	Pillar 1 Refugee programme	Pillar 2 Stateless programme	Pillar 3 Reintegration projects	Pillar 4 IDP projects	Total
Angola	2,538,116	0	0	0	2,538,116
Botswana	3,076,320	0	0	0	3,076,320
Malawi	18,033,929	0	0	0	18,033,929
Mozambique	5,397,322	125,626	0	0	5,522,948
South Africa Regional Office	24,503,549	913,654	0	0	25,417,203
Zambia	13,609,910	0	0	0	13,609,910
Zimbabwe	6,164,241	432,094	0	0	6,596,335
Total	73,323,387	1,471,374	0	0	74,794,760